AR Prefecture

017-200080091-20240904-20240908-DE Reçu le 10/09/2024

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 4 septembre 2024

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	23 août 2024	23 août 2024
16	12	12 + 1		

Délibération 2024_09_08 : Enquête Publique rue du Fournil aux Bugaudières

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 4 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie de la Commune déléguée de Saint-Germain-de-Marencennes, sous la présidence de Monsieur Denis DUBOURGNOUX, Maire.

Membres présents : Jackie ALBERT, Cécile BONNIFAIT, Martine YVON, Claude RAVON, Christophe PARION, Martine LLEU, Marc-Antoine LAMBERT, Jean François MALTERRE, Sébastien SANTOLINI, Jean-Yves BOUCARD, Gwenaëlle DENIS.

Membres absents non représentés : Sandrine GUIBERT, Fanny GRIMAUD, Patrick MORENNE,

Membres absents représentés : Jean-Luc PROQUIN (donne pouvoir à Martine YVON).

Secrétaire de séance : Martine YVON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code d la Voirie routière et notamment l'article L141-3,

Considérant que Mme Bordron souhaite acquérir une partie du chemin rural le long de sa propriété (rue du Fournil).

Compte tenu du projet envisagé, il faut au préalable réaliser une procédure de déclassement afin de procéder ensuite à la cession. Cette procédure nécessite une enquête publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la Majorité, avec 1 Abstention (M. Boucard) :

- Donne acte au rapporteur, des explications détaillées ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à nommer un commissaire enquêteur et ouvrir une enquête publique pour ce chemin rural devenu « rue du Fournil »,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait les jours, mois et ans désignés ci-dessus. Pour extrait conforme.

> SAINT-PIERRE-LA-NOUE Le 4 septembre 2024

Le Maire

Denis DUBOURGNOUX